

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Astre GT modèle 2HV77	CH 0338 41

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	"Astre GT 2HV77" et "CH 0338 41" sur la plaquette du constructeur		
	"2V77B5." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, en haut, sur l'avant		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	" B " à droite, sur le bloc, près du No du moteur (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhäusernstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	2V77B5U511143	Signes fixes dans code du type	2HV77 / 2V77B5.

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	CHEVROLET Type B
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 Entraînement arrière	Retroildis.	suu Nombre cylindr. 4
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne.	Alésage	88,93 Course 92,08
	s.demande avec assistance par dépression,	Cylindrée	2287 CV-impôt 11,65
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en CV	17 SAE-net 4400
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Bruit	81 dB/A 4400
Ralentisseur	-	Silencieux	1 = 400 x 250 x 140 mm +)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Mesure des gaz	COE = < 1,0 % à 850 t/min / ECE 15 *
		Déparasitage	COE annexe B, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		limousine (coupé)		Poids		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h	avant	arrière	total
Ceintures sécurité	SAE-V-4c	Rétroviseur	intérieur+gauche	650	570	1220
Cale	-	Attelage	-	Charge utile	90	280
Antivol	verrouillage de la direction			Poids total	740	1500
Nombre de places	t 4 av 2 centre ar 2			Garantie fabr.		1638
Dimensions	int. ext.			Dimens. pneus	FR 78 - 13 FR 78 - 13	(Variantes ++)
Longueur	4481	Empattements	2464	Ply / bar	4 / 1,7 4 / 2,0	voir
Largueur	1680			Charge	870 970	remarques)
Hautour	1305	Vole	av 1392 ar 1361	pour V max	not. la marque min. 147 km/h	
Porte à faux	lat. av ar	Voles	av ar	Garantie poids remorquable avec frein	454	
	934			<b>Charge garantie sur le toit</b>	90	
	1083	Braquage	p 10900 d 11300	Garantie poids de l'ensemble	2092	
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Poids remorquable testé		
				Vitesse maximale selon le constructeur	147 km/h	
				Vitesse maximale testée		

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	1X SAE IP 73
Feux rouges	P.M.D. XY SAE STIAR 73
Feux stop	11.
Clignoteurs	av 1X SAE IP 73   AV-compl. ar voir feux rouges
Catadioptres	av   AV + AR ar SAE 68 DOT
Feux de gabarit	av   AR-compl. ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre, en haut, sous le couvercle du coffre
Escale-plaque	2/balain avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY 9000028 F

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	PONTIAC Astre GT		
Homologation			
N°	CH	0338 41	
Carrosserie	Limouzine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	1220	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	11,65
Poids total	1638	Cylindrée	2287

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Mesure des gaz : la vignette ECE 15 se trouve à droite, en haut sur l'aavant
- + Insonorisation : ventilateur à 5 pales, largeur de chaque pale 90 mm, diamètre du ventilateur 310 mm; capot enduit à l'intérieur de matière insonorisante
- ++) Variante de pneus: A 78 - 13 AV= 820 (1,7) AR= 890 (2,0), V-max varie selon la marque, minimum 147 km/h, voies inchangées  
175 SR 13 790 (1,7) 860 (1,9) V-max 180 km/h, voies inchangées

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres de couleur orange sont remplacés par des blancs;
- feux rouges/stop/clignoteurs AR: les chambres placées à l'intérieur sont débranchées;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE 68 DOT;
- l'orifice de l'échappement doit être dirigé sur la gauche jusqu'à 45°.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Cette carte remplace le RT CH 0338 41 du 7.2.75.  
Modification du frein de service

Berne, 5.3.75.